2,place de la Fraternité – 93100 - MONTREUIL 📴 🖥 06 50 86 44 08 - <u>http://www.aikido-idf-ffaaa.fr</u>

CONVOCATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 2017

En application de la législation sur le sport, et conformément aux statuts de la ligue lle de France de la FFAAA, l'Assemblée Générale ordinaire de la ligue se tiendra le Vendredi 15 décembre 2017 à l'adresse suivante :

GYMNASE DELAUNE /SALLE DU MOURIER 32 RUE D'ALSACE 92400 LEVALLOIS PERRET



Métro : L3 Louise Michel ou train L Clichy Levallois (voir feuille de route jointe)

Une première Assemblée se tiendra à 19h.

Si les représentants des Associations n'étaient pas en nombre suffisant et si le quorum n'était pas atteint, une deuxième Assemblée Générale ordinaire se réunira à 19h30.

La présente lettre tient lieu de convocation pour ces deux Assemblées Générales.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation de la gestion en cours
- Approbation des résultats de l'exercice 2016/2017
- Approbation du budget prévisionnel 2017/2018
- Questions diverses

L'Assemblée générale est constituée par les représentants des Associations affiliées à la FFAAA, à jour de leur cotisation, au nombre de un par Association. Il est rappelé à tous les clubs ou associations qui n'ont pas réglé leur cotisation fédérale à ce jour de bien vouloir se mettre en règle très rapidement. Cette cotisation est fixée à 70 € par club.

Rappel de l'article 16 des statuts de la Ligue

Le vote par correspondance n'est pas admis

Le vote par procuration est autorisé sous les réserves suivantes :

- •1°) les pouvoirs ne pourront être donnés qu'à des membres présents à l'assemblée générale
- •2°) chaque mandataire ne pourra porter que trois pouvoirs, y compris celui de sa propre association

Chaque association dispose d'un nombre de voix égal au nombre de ses licenciés pour la saison en cours, décompté par la FFAAA à la date de la convocation d l'assemblée générale.

Votant:

Le Président du club ou un représentant dûment mandaté par lui. Le pouvoir devra porter clairement mention du nom et de l'adresse du club ainsi que du nom du Président

Le mandat sera exigé en début de séance et aucune autre dérogation ne sera admise.

Serge BRIAND

Président





Bon pour Pouvoir

Je soussigné(e)			
Représentant du club _			
Adresse du club :			
donne, par la présente, pouvoir à			, représentant du
club			
adresse du club :			
pour accomplir en mon i	nom les actes qui suivent :		
- Procéder au vote d'ap _l	probation des résultats de la saison 2016	5-2017	
- Procéder au votre d'ap	pprobation de la gestion en cours		
- Procéder au votre d'ap	pprobation du budget prévsionnel de la s	saison 2017-2018	
- Signer tout document	nécessaire lors de l'assemblée (feuille de	e présence)	
Fait à	le	Signature	
	Bon pour P	ouvoir	
Je soussigné(e)			
Représentant du club _			
Adresse du club :			
donne, par la présente, _l	pouvoir à		, représentant du
club			
adresse du club :			
	nom les actes qui suivent :		
- Procéder au vote d'ap	probation des résultats de la saison 2016	5-2017	
- Procéder au votre d'ap	pprobation de la gestion en cours		
- Procéder au votre d'ap	pprobation du budget prévsionnel de la s	saison 2017-2018	
- Signer tout document	nécessaire lors de l'assemblée (feuille de	e présence)	
Fait à	le	Signature	

